Département du Vaucluse

Commune d'Apt

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Agglomération

Panneaux d'agglomération

Limites d'agglomération

N

Échelle : 1/7 000 ème

1 Limites d'agglomération

RÉVISION DU RLP

Prescrite par délibération du conseil municipal le 24/09/2019

Arrêtée par délibération du conseil municipal le 21/09/21

Approuvée par délibération du conseil municipal le

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire.

La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

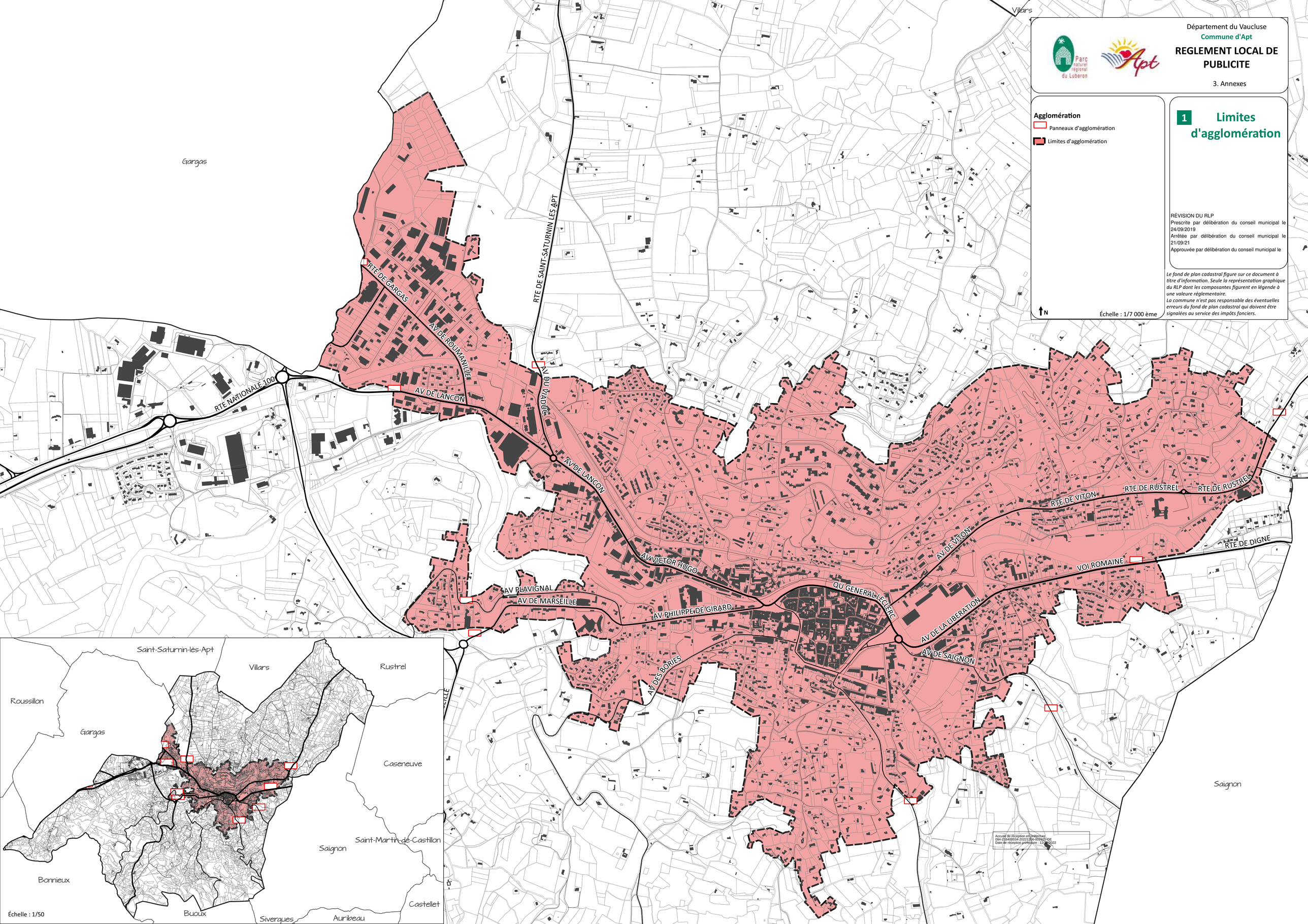

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20221206-029625-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022